De: ACCES INFORMATION
À:

Cc:

Cci:

MARIE-CHRISTINE BERGERON
RE: Demande d"accès à l"information

Objet :RE: Demande d"accès à l"informationDate :22 juillet 2024 13:45:23

Pièces jointes : demande-permis-reunion biffé.pdf

image001.png

Avis de recours.pdf
Sensibilité: Personnel

Madame,

La présente donne suite à votre demande d'accès du 3 juillet 2024, visant des demandes de permis de réunion lié à l'adresse 550 rue Richmond, suite 1, Montréal (Québec) H3J 1V3.

Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), nous pouvons vous transmettre les documents ci-joints.

Nous vous invitons à prendre note que certains renseignements ont été caviardés conformément aux articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer nos salutations distinguées,

Alexandre Michaud, pour Me Marie-Christine Bergeron, responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Technicien juridique
Régie des alcools, des courses et des jeux
1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone 514 864-7225, poste 22009
alexandre.michaud@racj.gouv.qc.ca









































































